



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E150841

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2025

ÉDITÉ LE 04/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC thiberville 2015 B 73

Siret : 810 580 571 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 613020200193

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 611704270009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 611704270009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ALLIANCE BOIS

LE CHEVALIER NOIR LE BEAUJOUAS
27230 THIBERVILLE

Téléphone :

Portable : 06 75 71 27 02

Fax :

Site Internet :

E-mail : alliancebois@gmail.com

Responsabilité légale :

RUFFRAY AURELIEN CO-GÉRANT / LAFFAY PIERRE CO-GÉRANT / RUFFRAY
PAUL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	27/05/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Électricien, Maçon, Menuisier)	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	10/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/12/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	27/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.